

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AMBERT LIVRADOIS FOREZ (Puy-de-Dôme)**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**

SEANCE EN DATE DU 21 MARS 2024

Présents : cf. liste annexe.**Secrétaire de séance :** Corinne MONDIN**Date de la convocation du Conseil de Communauté :** 7 mars 2024**Lieu de convocation du Conseil de Communauté :** Salle multi-activités d'Arlanc.

Délibération n°7

BUDGET PRIMITIF 2024 – BUDGET PRINCIPAL

Vu le Code général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code général des impôts ;

Vu la nomenclature M57 ;

Vu le Règlement budgétaire et financier adopté le 30 novembre 2023 ;

Vu l'avis et les propositions de la Commission Finances du 31 janvier 2024 ;

Vu le débat d'orientation budgétaire du 08 février 2024 ;

M. le Président soumet au Conseil le budget primitif 2024 du budget principal présenté en annexe et qui peut se résumer comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		
CHAPITRE	LIBELLÉ	BP 2024
011	Charges à caractère général	5 024 000 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	7 741 500 €
014	Atténuations de produits	3 531 000 €
65	Autres charges de gestion courante	2 812 500 €
Sous-total des dépenses de gestion courante		19 109 000 €
66	Charges financières	182 000 €
67	Charges exceptionnelles	22 000 €
Total des dépenses réelles de fonctionnement		19 313 000 €
023	Virement de la section de fonctionnement	1 620 000 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 442 000 €
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fct	- €
Sous-total des dépenses d'ordre		4 062 000 €
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		23 375 000 €

AR Prefecture

063-200070761-20240321-2024_21_03_07-DE
Reçu le 29/03/2024

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	LIBELLÉ	BP 2024
013	Atténuations de charges	140 000,00 €
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 582 329,70 €
73	Impôts et taxes	11 965 830,00 €
74	Dotations, subventions, et participations	4 929 400,00 €
75	Autres produits de gestion courante	479 600,00 €
<i>Sous-total des recettes de gestion courante</i>		19 097 159,70 €
76	Produits financiers	- €
77	Produits exceptionnels	4 499,00 €
Total des recettes réelles de fonctionnement		19 101 658,70 €
002	Résultat de fonctionnement reporté	3 899 693,64 €
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	373 647,66 €
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fct	- €
<i>Sous-total recettes d'ordre et résultat reporté</i>		4 273 341,30 €
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		23 375 000€

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	LIBELLÉ	BP 2024
204	Subventions d'équipements versées	259 762,00 €
état III A2.1	Opérations d'équipement	3 381 672,05 €
20	Immobilisation incorporelles	72 001,18 €
21	Immobilisations corporelles	409 084,16 €
22	Immobilisations reçues en affectation	500,00 €
23	Immobilisations en cours	65 110,00 €
<i>Sous-total des dépenses d'équipement</i>		4 188 129,39 €
13	Subventions d'investissement	13 660,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	805 544,84 €
26	Participations et créances rattachées à des participations	15 900,00 €
27	Autres immobilisations financières (EPF, BA, Autres...)	300 200,00 €
Total des dépenses réelles d'investissement de l'exercice		5 323 434,23 €
040	Opérations d'ordre transfert entre sections	373 647,66 €
041	Opérations patrimoniales	175 318,21 €
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	965 049,29 €
<i>Sous-total des dépenses d'ordre et résultat reporté</i>		1 514 015,16 €
RAR 2023		762 550,61 €
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		7 600 000,00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

CHAPITRE	LIBELLÉ	BP 2024
13	Subventions d'investissement	773 078,80 €
16	Emprunts et dettes assimilées	450 000,00 €
204	Attributions de compensation	79 634,00 €
<i>Sous-total des recettes d'équipement</i>		1 302 712,80 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	100 000,00 €
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 402 207,06 €

AR Prefecture063-200070761-20240321-2024_21_03_07-DE
Reçu le 29/03/2024

138	Autres subventions d'investissement	189 369,09 €
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 000,00 €
27	Autre Immobilisations financières	41 000,00 €
TOTAL des recettes réelles d'investissement		3 037 288,95 €
021	Virement de la section de fonctionnement	1 620 000,00 €
040	Opérations d'ordre entre sections	2 442 000,00 €
041	Opérations patrimoniales	175 318,21 €
Sous-total recettes d'ordre		4 237 318,21 €
RAR 2023		325 392,84 €
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		7 600 000,00 €

Après avoir écouté cet exposé et délibéré, le Conseil communautaire à l'unanimité décide :

- de procéder à un vote au niveau des chapitres budgétaires et des opérations ;
- d'adopter le budget primitif 2024 du budget principal ;
- d'autoriser M. le Président à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans le plafond de fongibilité des crédits de 7,5 % des dépenses de chacune des sections, conformément à la nomenclature M57 et au Règlement budgétaire et financier de la collectivité ;
- d'autoriser M. le Président à signer toutes les pièces afférentes à cette délibération et à prendre toutes les mesures nécessaires à son exécution.



Pour extrait conforme,
Le Président,
Daniel FORESTIER

Le Président

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe qu'en application des dispositions de l'article L.2131-1 du CGCT et de l'article R. 421-5 du Code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours, devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou affichage, ainsi que de sa transmission au représentant de l'Etat.

Publiée le 2 avril 2024